

AVIS.—M. GEORGE SHEPARD, Grenetier de la Société d'Agriculture du Bas-Canada, a importé pour les Membres de la Société et pour les Sociétés d'Agriculture de District, les GRAINES suivantes, dont il est prêt à disposer, aux TERMES les plus raisonnables, savoir:—

4,000 lbs.	Trèfle Rouge	d'Angleterre
4,000 lbs.	do	do Hollande
1,000 lbs.	do	do France
800 lbs.	do	Blanc de Hollande
200 lbs.	do	de Lucerne
800 lbs.	Mangel	Wartule
200 lbs.	Carotte	Blanche de Belgique
1,000 lbs.	Navet de Suède,	Pourpre améliorée
500 lbs.	do	do Jaune de Bulloch
500 lbs.	do	do do d'Aberdeen
500 lbs.	do	do Blanc Globe
100 lbs.	do	do Six semaines ou
200 lbs.	Carotte d'Attringham.	[Stubble.

Une partie de son établissement est composée d'articles faits pour l'exhibition de Modèles de tout Fonds de Graines de Fermier, dont il peut disposer—les modèles consistent en un quart de chaque, avec le nom de la variété, la nature du terrain où il est venu, le produit par acre, la pesanture par minot, et toute autre information que l'on a eue importante. L'objet en vue est d'obtenir un échange de graines des meilleures variétés, à la plus légère dépense possible pour le Fermier; et les modèles ayant été pris tel que proposé, dans une place bien conditionnée, rendent le Fermier capable de faire un choix des plus judicieux, pour les adapter à la culture et la qualité de son terrain.

Le Soussigné tiendra aussi constamment un assortiment étendu de SEMENCES pour AGRICULTURE et JARDINAGE, et de PLANTES, de la meilleure espèce et qualité, qu'il vendra à aussi bas prix que toute autre personne faisant le même commerce. Ayant obtenu une grande partie de ses Graines et Semences de Lawson et Fils, d'Edimbourg, Grenetiers de la Société d'Agriculture, etc., d'Ecosse, il se flatte de pouvoir satisfaire généralement ses patrons et ses pratiques.—Il a un excellent assortiment d'Arbres Fruitières, particulièrement de Pommiers, dont il disposera à un quart de moins qu'aux prix ordinaires.

INSTRUMENTS D'AGRICULTURE.

NOUS, les soussignés, certifions que nous avons soigneusement examiné une variété d'Instruments d'Agriculture manufacturés par M. A. Fleck de la rue St. Pierre, et nous aimons à faire connaître notre opinion sans réserve en disant que ces instruments sont beaucoup supérieurs à tout ce que nous avons vu de ce genre manufacturé dans ce pays et au moins aussi parfaits que ce que nous avons pu importer d'ailleurs.

Et nous recommanderons particulièrement à l'attention des Agriculteurs dans toute la Province son *Bouleverseur du sol* (Instrument à cinq branches tiré par des chevaux à la façon des charrues pour remuer la terre aussi profondément que l'on veut et en extirper les racines), instrument qu'il a perfectionné sur celui qui a remporté un premium de £10 à la société des Highlanders Ecossois. Cet instrument paraît très propre à améliorer et à faciliter les travaux du cultivateur, et nous ne pouvons douter qu'il ne soit mis en usage partout où l'on désire que l'agriculture soit avancée. Les charrues Ecossoises sont aussi beaucoup supérieures et bien dignes de l'inspection de

tous ceux qui désirent se procurer des articles précieux.

M. J. HAYS, Président de la Société d'Agriculture.
 P. P. LACHAPELLE, Sault au Récollet.
 Wm. EVANS, Sec de la Soc. d'Agr.
 JAMES SOMMERVILLE, Lachine.
 EDWARD QUINN, Longue-Pointe.
 T. E. CAMPBELL, Major, Secrétaire Civil.
 HUGH BRODIE, Côte St. Pierre.
 P. T. MASSON, Vaudreuil.
 JAMES ALLAN, Pointe-aux-Trembles.
 GEORGE CROSS, Durham.

CHARRUES ECOSSAISES, ETC.

ALEXANDER FLECK, FORGERON, Rue St. Pierre, a en mains, et offre à vendre des CHARRUES ECOSSAISES, faites d'après le modèle de WILKIE et GRAY, supérieures, quant à la matière et à la main-d'œuvre, et garanties égales à toutes celles qui sont importées.

—DE PLUS.—

SCUFFLERS, CHARRUES et HERSSES légères, à SILLONS, d'après les modèles les plus récents et les plus approuvés, et PRESSES à FROMAGE, d'après le modèle d'Ayrshire.

Instruments aratoires de toutes sortes faits à ordre.

CONDITIONS DU JOURNAL.

Ce journal paraît vers le 15 de chaque mois, et contient 32 pages de matières.

Le prix de la souscription est par année de CINQ CHELINS. Les frais de poste sont à part.

On ne s'abonne pas pour moins d'un an.

La souscription doit être payée dans les SIX premiers mois; autrement, au lieu de CINQ CHELINS, ce sera un CHELIN de plus par chaque mois de retard.

Les souscriptions et toutes autres communications concernant ce Journal, doivent être adressées, franchises de port, au Secrétaire de la Société—WILLIAM EVANS, Montréal.

Agents pour le Journal d'Agriculture :

M. J. B. Bourque,	St. Damas.
Dr. Conoquy,	St. Césaire.
Dr. De la Bruyère,	St. Hyacinthe.
M. Cadieux,	St. Simon.
M. T. Dwyer,	St. Paul, Abbottsford.
M. Gendreau, J. P.,	St. Pie.
M. Blanchet,	La Présentation.
Paul Bertrand, Ecr., N. P.,	St. Mathias.
Charles Schaffer, Ecr., N. P.,	Chambly.
M. Cordillier, Ecr.,	St. Hilaire.
M. Brousseau,	Québec.
Dr. Smallwood,	St. Martin, Ile Jésus.
Robt. Ritchie, Ecr.,	Bytown.
Major Barron,	Lachine.
L'Editeur du Star,	Woodstock, C. O.
V. Guillet, Ecr.,	Trois-Rivières.
M. D. Dubé,	Ile Verte.
Azario Archambault, N. P.,	Varennnes.
L'Hon. F. A. Malliot,	Verschères.
A. C. Cartier, N. P.,	St. Antoine.
André Vendendaigue,	Beaucil.
John Mc'Arron, Ecr.,	Beauport.
Rév. M. F. Pilote, Col. de Ste. Anne de la Poëtière,	
A. Morin, Ecr., N. P.,	St. Roch des Aulnètes.

MONTRÉAL :—Imprimé par LOVELL ET GINSON, Rue St. Nicolas.